



## Info presse

### Taxe Kilométrique Poids Lourds : non au report

Le ministère des transports vient d'annoncer aujourd'hui le report de la Taxe Kilométrique Poids Lourds au 1er octobre. Un nouveau coup dur pour ce dispositif qui devait être mis en œuvre initialement en 2011 et qui fait l'objet depuis quelques mois de nombreuses attaques par les lobbies du transport.

Pour Michel Dubromel, Vice-président de France Nature Environnement en charge des questions de transport : *« ce nouvel ajournement vient porter à plus de deux ans le retard de mise en œuvre d'un dispositif qui doit générer plus d'un milliard de recettes par an. Il constitue donc un manque à gagner de plus de deux milliards dans les caisses de l'Etat alors que les finances publiques sont au plus mal. La Taxe Kilométrique Poids Lourds est un des outils qui doit nous permettre d'optimiser nos circuits de livraison, mettre des camions sur les trains et les péniches et générer des ressources pour financer les infrastructures alternatives à la route : ferroviaire et fluvial. Bref, un outil pour plus de sobriété et d'efficacité dans le domaine des transports alors que vient d'être engagé un grand débat national sur la transition énergétique. Nous demandons donc au gouvernement de faire preuve de cohérence et de fermeté et de renoncer à ce nouveau report. »*

contact : Jean-Baptiste Poncelet, chargé de mission Transports : 01 44 08 77 88